

Qu'est-ce que le compostage ?

Le compostage est une méthode simple qui permet d'obtenir à partir des déchets de cuisine et de jardin, du compost.

Le compost est un amendement naturel, utilisé pour fertiliser la terre du jardin potager, du jardin d'agrément ou des plantes en pot. Il peut être réalisé au fond du jardin, en tas ou en composteur.

Conseils pour réussir son compost !

Règle n°1

Diversifiez les déchets. Il faut de tout et en quantité raisonnable. Mélangez tonte de pelouse, feuillage, fleurs fanées, écorces, épluchures de fruits et légumes, sciure de bois, mais aussi marc de café et coquilles d'œufs écrasées. Les mauvaises herbes qui ne sont pas montées en graines peuvent être également compostées.

Règle n°2

Remuez régulièrement votre compost (1 fois par mois au minimum) car l'apport en oxygène est indispensable pour une meilleure décomposition.

Règle n°3

Vérifiez le taux d'humidité de votre compost. Votre compost doit toujours être humide mais pas trop. Si vous compostez beaucoup de tontes de gazon, pensez à rééquilibrer en ajoutant des matières sèches (cendres, sciure non traitée, carton non glacé, ...) pour absorber le surplus d'humidité.

Règle n°4

Surveillez la présence d'insectes et de micro-organismes tels que les vers de terre, les vers blancs (larves de hannetons), les araignées, les moucheron, les cloportes, ... En effet, c'est grâce à eux que les déchets végétaux deviennent du terreau. La plupart des déchets organiques peuvent être compostés.

Les déchets à composter

- Les déchets de jardin : feuilles mortes, fleurs fanées, tonte de gazon, taille de haie et branchage de petite taille, etc.
- Les déchets de cuisine : épluchures, restes de fruits et légumes, coquilles d'œufs, sachets de thé et filtres en papier, marc de café, pain, etc.
- Les déchets de maison : les mouchoirs en papier et essuie-tout, les cendres de bois éteintes et sèches, les sciures de bois non traité